



Rigaud

AVIS PUBLIC -
AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE RIGAUD

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE

conformément à l'article 319 de la *Loi sur les Cités et Villes*, le calendrier modifié suivant des **séances ordinaires du conseil pour l'année civile 2018** a été adopté à la séance du conseil tenue le 9 juillet 2018 :

Séances ordinaires	Jour	Date
Séance ordinaire	Lundi	15 janvier 2018
Séance ordinaire	Lundi	12 février 2018
Séance ordinaire	Lundi	12 mars 2018
Séance ordinaire	Lundi	9 avril 2018
Séance ordinaire	Lundi	14 mai 2018
Séance ordinaire	Lundi	11 juin 2018
Séance ordinaire	Lundi	9 juillet 2018
Séance ordinaire	Lundi	13 août 2018
Séance ordinaire	Lundi	17 septembre 2018**
Séance ordinaire	Mardi*	9 octobre 2018
Séance ordinaire	Lundi	12 novembre 2018
Séance ordinaire	Lundi	10 décembre 2018
	* En raison de l'Action de grâces le 8 octobre	
	** Modification apportée	

Les séances ordinaires ont lieu à la salle du conseil municipal sise au 106 de la rue Saint-Viateur, 2^e étage (accessible par ascenseur pour les gens à mobilité réduite).

Donné à Rigaud, ce 12 juillet 2018

Hélène Therrien, OMA
Greffière

☐ Hôtel de ville
106, rue Saint-Viateur
Rigaud (Québec)
JOP 1P0

☐ Ateliers municipaux
391, chemin
J.-René-Gauthier

☐ Caserne de pompiers
7, rue Jules-A.-
Desjardins

☐ Bibliothèque
102, rue St-Pierre

Téléphone :
450 451-0869
Télécopieur :
450 451-4227